



## ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE

Courtier : Cabinet GRAS SAVOYE

Fédération Française d'Education  
Physique et de Gymnastique Volontaire  
46/48 rue de Lagny  
93100 Montreuil

Nous soussignés : **GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE**  
Courtage  
60, Boulevard Duhamel du Monceau - 45160 OLIVET

certifions que : **Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire**  
46/48 rue de Lagny  
93100 Montreuil

Agissant tant pour son compte que pour le compte :

est assurée par contrat d'assurances « COHESION – Plan d'assurance des Associations » n°41850799Q, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elle peut encourir :

- en raison des dommages garantis causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées, conformément aux dispositions des articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport
- du fait de l'organisation de la manifestation et/ou réunion et de l'occupation des locaux utilisés de façon temporaire, exclusive et continue inférieure à 21 jours ou discontinuée sans limitation de durée sis :

### MONTANTS DES GARANTIES :

#### Responsabilité Civile vie associative

<b>Tous dommages confondus : dommages corporels, matériels et immatériels</b> Dont :	<b>30.000.000€ par sinistre</b>
- Dommages immatériels non consécutifs	1.500.000€ par année d'assurance
- Atteintes à l'environnement y compris préjudice écologique	5.000.000€ par année d'assurance
- Intoxications alimentaires	5.000.000€ par année d'assurance
- Faute inexcusable	3.000.000€ par année d'assurance
- Dommages matériels dont :	5.000.000€ par sinistre
o Responsabilité d'occupation des locaux utilisés de façon temporaire	30.000.000€ par sinistre
o Responsabilité dépositaire/objets confiés	50.000 € par sinistre

**Période de validité : Du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021**

La présente attestation ne saurait engager la Caisse en dehors des limites prévues tant par les Conditions Générales que Particulières du contrat ci-dessus référencé.

Fait à Puteaux, le 05 mars 2020, pour servir et faire valoir ce que de droit.  
« Pour la compagnie et Par délégation »

**GRAS SAVOYE – Département Sport**  
Imm Quai 33 – 33/34 Quai de Dion Bouton  
CS 70001 – 92814 PUTEAUX Cédex  
Tél : 09.72.72.28.85

**COmité DEPartemental EPGV 38**

Maison des Associations  
6 Rue Berthe de Boissieux  
38000 GRENOBLE  
Tél : 04 76 46 86 93  
E-mail : codep-gv38@epgv.fr  
Siret : 309 244 416 00025

**Groupama Paris Val de Loire**

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire  
60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex - 382 285  
260 RCS Créteil  
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris.  
www.groupama.fr